

EXAMEN EUROPEEN DE QUALIFICATION 2007

EPREUVE D - PARTIE I

Cette épreuve contient :

- | | |
|-----------------------------|-----------------|
| * Questions 1 - 10 | 2007/DI/f/1 - 5 |
| - Question 1 : 4 points | |
| - Question 2 : 4 points | |
| - Question 3 : 3 points | |
| - Question 4 : 6 points | |
| - Question 5 : 3 points | |
| - Question 6 : 5 points | |
| - Question 7 : 3 points | |
| - Question 8 : 4 points | |
| - Question 9 : 5 points | |
| - Question 10 : 3 points | |

TOTAL : 40 POINTS

- | | |
|--|-----------------|
| * Annexe : calendriers pour 2006 et 2007 avec | 2007/DI/f/6 - 7 |
| indication des dates auxquelles l'un au moins | |
| des bureaux de réception de l'OEB ne sera pas | |
| ouvert pour recevoir le dépôt des pièces | |

40 % des points constituant la note pour l'épreuve D sont consacrés à la partie I et
60% à la partie II.

Question 1

(4 points)

Le 6 mars 2007, une société tchèque dépose une demande internationale en anglais auprès de l'Office européen des brevets. Aucune priorité n'a été revendiquée. Quelles sont les taxes auxquelles ce dépôt donne directement lieu, où et dans quels délais, ces taxes peuvent-elles être acquittées? Lesquelles de ces taxes sont remboursables?

Question 2

(4 points)

La société américaine A a déposé une demande internationale PCT1 auprès de l'USPTO. Cette demande a fait l'objet d'une recherche par l'USPTO et a été publiée par le Bureau International. La société A souhaite que l'examen de la demande PCT1 dans la phase européenne devant l'OEB commence dès que possible. Quels actes faut-il accomplir à cet effet?

Question 3

(3 points)

Le 9 août 2004, la société X a déposé une demande de brevet allemande DE-X divulguant l'objet A.

Le 9 août 2005, la société X a déposé une demande internationale PCT-X, en revendiquant la priorité de la demande DE-X. Outre l'objet A, PCT-X divulgue également l'objet A + B (A en combinaison avec B).

La demanderesse a indiqué sur le formulaire PCT/RO/101 que l'Allemagne n'était désignée pour aucun titre de protection nationale.

La société X vous demande s'il est encore possible d'obtenir une protection par brevet en Allemagne pour l'objet A et l'objet A + B par le biais de PCT-X.

Question 4

(6 points)

Le 1^{er} février 2005, un demandeur a déposé une demande de brevet européen EP-1 qui décrit et revendique l'objet A. EP-1 revendique la priorité d'une demande allemande DE-1, qui a été déposée le 1^{er} mars 2004. DE-1 divulgue l'objet A.

Le rapport de recherche mentionne une demande de brevet allemande DE-0 déposée par le même demandeur et divulguant l'objet A. DE-0 a été déposée le 1^{er} juin 2003 et a été retirée le 1^{er} juillet 2004.

Suite à une erreur de traitement interne de l'Office allemand des brevets et des marques, DE-0 a été publiée le 1^{er} octobre 2004, bien que le demandeur ait dûment produit la lettre de retrait de DE-0 afin d'empêcher la publication de DE-0.

DE-0 est-elle comprise dans l'état de la technique pour EP-1 ?

Question 5

(3 points)

- a) Une première demande du demandeur A a été déposée le 5 mars 2006 dans la boîte aux lettres automatique de l'OEB à Munich. Le 6 mars 2007, une deuxième demande du demandeur A ayant le même contenu que la première demande et revendiquant la priorité de la première demande a été déposée dans la boîte aux lettres automatique de l'OEB à Munich. La priorité a-t-elle été valablement revendiquée ?

- b) Une première demande du demandeur B a été déposée le 3 mars 2006 dans la boîte aux lettres automatique de l'OEB à Munich. Le 5 mars 2007, une deuxième demande du demandeur B ayant le même contenu que la première demande et revendiquant la priorité de la première demande a été déposée dans la boîte aux lettres automatique de l'OEB à Munich. La priorité a-t-elle été valablement revendiquée ?

Question 6

(5 points)

L'inventeur polonais A a déposé le 22 décembre 2005 une demande de brevet européen EP1 en tant que premier dépôt. EP1 et tous les droits qui lui sont attachés ont été valablement transférés en novembre 2006 à la société polonaise M en vertu des dispositions nationales polonaises. Le 27 décembre 2006, les pièces relatives au transfert, accompagnées d'une requête en inscription dudit transfert, ont été produites auprès de l'OEB moyennant paiement de la taxe due.

Le 22 décembre 2006, la société M a déposé une demande de brevet européen EP2 en revendiquant la priorité de EP1.

La priorité de EP1 a-t-elle été valablement revendiquée pour EP2 ?

Question 7

(3 points)

La demande de brevet européen EP-A1 a été valablement déposée en 1999. La mention de la délivrance du brevet européen correspondant EP-B1 sera publiée le 2 mai 2007.

- a) Jusqu'à quand est-il possible de déposer une demande divisionnaire relative à EP-A1 ?

- b) Au cas où la demande divisionnaire n'a pas été déposée à cette date, serait-il possible d'y remédier en présentant une requête en restitutio in integrum, étant entendu qu'il a été fait preuve de toute la vigilance nécessaire par les circonstances ?

Question 8

(4 points)

Au cours d'une procédure d'opposition à l'encontre du brevet européen EP-B, l'opposant Monsieur A a fait valoir un usage antérieur public. La division d'opposition a tenu une procédure orale et procédé à l'audition de Monsieur A ainsi que de Monsieur X, un client de Monsieur A.

Messieurs A et X ont-ils droit au remboursement de leurs frais de voyage et de séjour ?

Question 9

(5 points)

Le 13 mars 2003, la société A a déposé une demande de brevet européen EP, qui comporte les revendications suivantes :

Revendication indépendante 1 : caractéristique A

Revendication dépendante 2 : combinaison des caractéristiques A et B

Revendication dépendante 3 : combinaison des caractéristiques A, B et C.

Le rapport de recherche européenne relatif à EP mentionne la demande de brevet européen D1. En outre, l'attention de l'OEB a été attirée sur l'existence d'une demande de brevet allemande D2 par des observations de tiers au titre de l'article 115(1) CBE. D1 a été déposée le 12 janvier 2002 et publiée le 16 juillet 2003 avec le rapport de recherche. D2 a été déposée le 28 janvier 2002 et publiée le 31 juillet 2003. D1 divulgue la caractéristique A. D2 divulgue la combinaison des caractéristiques A et B.

Comment le demandeur peut-il obtenir un brevet européen conférant la protection la plus large possible, sans que celle-ci puisse être invalidée dans l'un quelconque des Etats contractants par les documents cités?

Question 10 (3 points)

La délivrance d'un brevet européen à une société irlandaise a été mentionnée au Bulletin européen des brevets le 29 novembre 2006. La langue de la procédure était l'anglais. La société souhaiterait valider ce brevet en GB, FR et TR. Il est relevé qu'aujourd'hui, 6 mars 2007, aucun acte n'a été accompli.

Que doit entreprendre la société ?

2006

**COMMUNICATIONS DE
L'OFFICE EUROPEEN DES
BREVETS**

Communiqué du Président de l'Office européen des brevets, en date du 14 octobre 2005, relatif aux jours de fermeture des bureaux de réception de l'OEB en 2006

1. Conformément à la règle 85(1) CBE, les délais qui expirent un jour où l'un au moins des bureaux de réception de l'OEB n'est pas ouvert pour recevoir le dépôt des pièces (jours de fermeture) sont prorogés jusqu'au premier jour suivant où tous les bureaux de réception sont ouverts pour recevoir ce dépôt et où le courrier normal est distribué.

2. Les bureaux de réception de l'OEB à Munich, à La Haye et à Berlin ne seront ouvert ni le samedi, ni le dimanche, pour recevoir le dépôt des pièces. Les autres jours de fermeture au cours de l'année 2006 sont énumérés dans la liste ci-après.

JANVIER	FEVRIER	MARS
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1 2 3 4
8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	5 6 7 8 9 10 11
15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18	12 13 14 15 16 17 18
22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	19 20 21 22 23 24 25
29 30 31	26 27 28	26 27 28 29 30 31
AVRIL	MAI	JUIN
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1	1 2 3 4 5 6	1 2 3
2 3 4 5 6 7 8	7 8 9 10 11 12 13	4 5 6 7 8 9 10
9 10 11 12 13 14 15	14 15 16 17 18 19 20	11 12 13 14 15 16 17
16 17 18 19 20 21 22	21 22 23 24 25 26 27	18 19 20 21 22 23 24
23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31	25 26 27 28 29 30
30		
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1	1 2 3 4 5	1 2
2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12	3 4 5 6 7 8 9
9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19	10 11 12 13 14 15 16
16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26	17 18 19 20 21 22 23
23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30 31	24 25 26 27 28 29 30
30 31		31
OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
D L M M J V S	D L M M J V S	D L M M J V S
1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4	1 2
8 9 10 11 12 13 14	5 6 7 8 9 10 11	3 4 5 6 7 8 9
15 16 17 18 19 20 21	12 13 14 15 16 17 18	10 11 12 13 14 15 16
22 23 24 25 26 27 28	19 20 21 22 23 24 25	17 18 19 20 21 22 23
29 30 31	26 27 28 29 30	24 25 26 27 28 29 30

Tage/Days/Jours 2006		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Heilige Drei Könige - Epiphany - Epiphanie	06.01.06	x		
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	14.04.06	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	17.04.06	x	x	x
Maifeiertag - May Day - Fête du Travail	01.05.06	x	x	x
Nationalfeiertag - National Holiday - Fête Nationale	05.05.06		x	
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	25.05.06	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	05.06.06	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	15.06.06	x		
Mariä Himmelfahrt - Assumption Day - Assomption	15.08.06	x		
Tag der Deutschen Einheit - Day of German Unity - Fête Nationale	03.10.06	x		x
Allerheiligen - All Saints' Day - Toussaint	01.11.06	x		
1. Weihnachtstag - Christmas Day - Noël	25.12.06	x	x	x
2. Weihnachtstag - Boxing Day - Lendemain de Noël	26.12.06	x	x	x

2007

**COMMUNICATIONS DE
L'OFFICE EUROPEEN DES
BREVETS**

**Communiqué du Président de
l'Office européen des brevets, en
date du 14 juillet 2006, relatif
aux jours de fermeture des
bureaux de réception de l'OEB en
2007.**

1. Conformément à la règle 85(1) CBE, les délais qui expirent un jour où l'**un** au moins des bureaux de réception de l'OEB n'est pas ouvert pour recevoir le dépôt des pièces (jours de fermeture) sont prorogés jusqu'au premier jour suivant où **tous** les bureaux de réception sont ouverts pour recevoir ce dépôt et où le courrier normal est distribué.

2. Les bureaux de réception de l'OEB à Munich, à La Haye et à Berlin ne seront ouvert ni le samedi, ni le dimanche, pour recevoir le dépôt des pièces. Les autres jours de fermeture au cours de l'année 2007 sont énumérés dans la liste ci-après.

JANVIER							FEVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7					1	2	3					1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	9	10
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	16	17
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	23	24
28	29	30	31				25	26	27	28				25	26	27	28	29	30	31
AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4	5			1	2	
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
JUILLET							AOUT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4			1			
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
29	30	31					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7					1	2	3			1				
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29
														30	31					

Tage/Days/Jours 2007		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Neujahr - New Year's Day - Nouvel An	01.01.07	x	x	x
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	06.04.07	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	09.04.07	x	x	x
Nationalfeiertag - National Holiday - Fête nationale	30.04.07		x	
Maifeiertag - May Day - Fête du Travail	01.05.07	x	x	x
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	17.05.07	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	28.05.07	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	07.06.07	x		
Mariä Himmelfahrt - Assumption Day - Assomption	15.08.07	x		
Tag der Deutschen Einheit - Day of German Unity - Fête Nationale	03.10.07	x		x
Allerheiligen - All Saints' Day - Toussaint	01.11.07	x		
Heiliger Abend - Christmas Eve - Veille de Noël	24.12.07	x	x	x
1. Weihnachtstag - Christmas Day - Noël	25.12.07	x	x	x
2. Weihnachtstag - Boxing Day - Lendemain de Noël	26.12.07	x	x	x
Silvester - New Year's Eve - Saint-Sylvestre	31.12.07	x	x	x